

Délibération du Conseil municipal

Séance du 5 mai 2026

Le cinq mai deux mille vingt-six à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

AUMIAUX Nathalie, BARON-GUICHARD Bruno, BEAUCLAIR Sophie, BOISDRON Patrick, CAILLÉ Olivier, CHOUREAU Maxime, CORBILLON Christine, DANILO Dominique, DEGAS Stéphanie, DELETANG Claire, FRAKSO Mohamed, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LAMBERT Christophe, LANDREAU Elodie, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry MARCHAND Anthony, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PRÉVOT Stéphanie, PUSHPARAJ Emilie, RAYMOND AUGIER Florence, ROSAENZ Fabienne, SAMBA Jessica, VERGARA José

Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

COLLOBERT Albane	à PUSHPARAJ Emilie
FAOUZI Chloé	à GUIBERT Vincent
LECACHEUR Julien	à BEAUCLAIR Sophie
PLASSON Shainon	à DEGAS Stéphanie
REGRAGUI Sidi Kamal	à LANDREAU Elodie
ROCHAIS Philippe	à CORBILLON Christine

Absent excusé

DESOEUVRE Robert

Secrétaires de séance

CHOUREAU Maxime, DANILO Dominique

Convocation adressée le 29 avril 2026, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 7 mai 2026, article L.2121.25 CGCT

26SE0505-16 | Sports – Convention avec le Comité départemental de Sport Adapté de Maine-et-Loire et l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Communale – Championnat de France de para-tennis de table-adapté 2026

Madame Sylvie PENEAU, adjointe au Maire en charge des Sports et des Loisirs, expose :

La Ville des Ponts-de-Cé, attachée au développement de la pratique sportive pour tous les publics, souhaite soutenir les initiatives visant à promouvoir le sport auprès des personnes porteuses de handicap. Dans ce cadre, le Comité Départemental Sport Adapté de Maine-et-Loire (C.D.S.A. 49) et l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Communale (A.A.E.E.C.) des Ponts-de-Cé accueillent, en partenariat avec la commune, le Championnat de France de Para-Tennis de Table-Adapté 2026.

Cet événement, prévu du 11 au 14 juin 2026 dans les locaux du complexe sportif Athlétis, s'inscrit dans une démarche d'animation territoriale et de découverte du tennis de table adapté. Il accueillera des compétiteurs venus de toute la France. L'événement est gratuit et ouvert à tous.

Une convention de partenariat est ainsi établie.

Cette convention s'inscrit dans la politique municipale de soutien au sport pour tous.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier l'Article L. 2122-21 précisant les compétences du conseil municipal en matière de gestion du domaine public et des équipements communaux

Considérant le souhait de la Municipalité de soutenir et d'accompagner les associations sportives ponts-de-céaises ainsi que les associations départementales dans la mise en œuvre de la politique sportive en faveur des habitants,

Considérant la nécessité de mettre en place une convention avec le Comité départemental Sport Adapté de Maine-et-Loire et l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole Communale des Ponts-de-Cé pour l'organisation du Championnat de France de para-tennis de table-adapté programmé à Athlétis du 11 au 14 juin 2026,

Considérant l'intérêt public de l'événement, qui contribue à la démocratisation du sport, du para sport et à l'animation du territoire,

Considérant le projet de convention annexé à la présente délibération,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve les termes de la convention à intervenir entre la ville des Ponts-de-Cé, le comité départemental Sport Adapté de Maine-et-Loire et l'Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole communale des Ponts-de-Cé,**
- **Autorise le maire, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tout document utile à l'exécution de la présente délibération.**

VOTE			
En exercice	33	POUR	32
Présents	26	CONTRE	0
Pouvoirs	6	ABSTENTION	0
Pris part au vote	32	TOTAL	32

Délibération adoptée à l'unanimité

**Le Maire,
Jean-Paul Pavillon**

